

lui porte, il ne me reste que de l'assurer que je ferai toujours grand cas de la fidélité & du dévoûement dont elle m'a donné des marques, & que je rendrai compte au Roi, à la République & à tout l'Univers, du déplaisir avec lequel elle a envisagé les persécutions que j'ai souffertes. En attendant, je vous souhaite, Messieurs, beaucoup de prospérités. Persistez dans vos loüables sentimens, & soyez persuadés qu'avec l'aide du Seigneur, l'appui des causes justes, je ne négligerai aucune occasion de vous tirer de ces fâcheuses circonstances, & de rentrer moi-même en possession de mes droits légitimes. Au reste, vous pourrez instruire avec certitude vos égaux & tous nos bons amis, soit chez vous, ou ailleurs dans le pays, de la triste situation où se trouvent actuellement ces Duchés.

Les partisans de la Cour de Russie, n'ont pû assez publier après cette Cour même, que le renvoi du Baron de Borch, Sénateur Chambellan du Roi & son Envoyé auprès de l'Impératrice Cathéri II, avoient pour sujet le défaut de caractère dans la personne de ce Seigneur, pour autoriser une résidence plus différée, après la réponse que cette Souveraine lui avoit fait faire sur les affaires de Courlande, par un Mémoire dont nous avons fait usage *. Les deux Lettres suivantes du Roi à Mr. de Borch font voir & justifient combien peu la mission de ce Seigneur étoit consommée lorsque la Cour de Russie le força indécemment de s'en retirer & de vuidier les Terres de cet Empire, puisqu'il venoit de recevoir de nouveaux pouvoirs même plus étendus que les précédens. Tout ce qui regarde les

* Voyez notre Journal de Juin, page 457.